



TP

Technicien en montage et vente d'optique- lunetterie

Code diplôme : 46T33101

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION

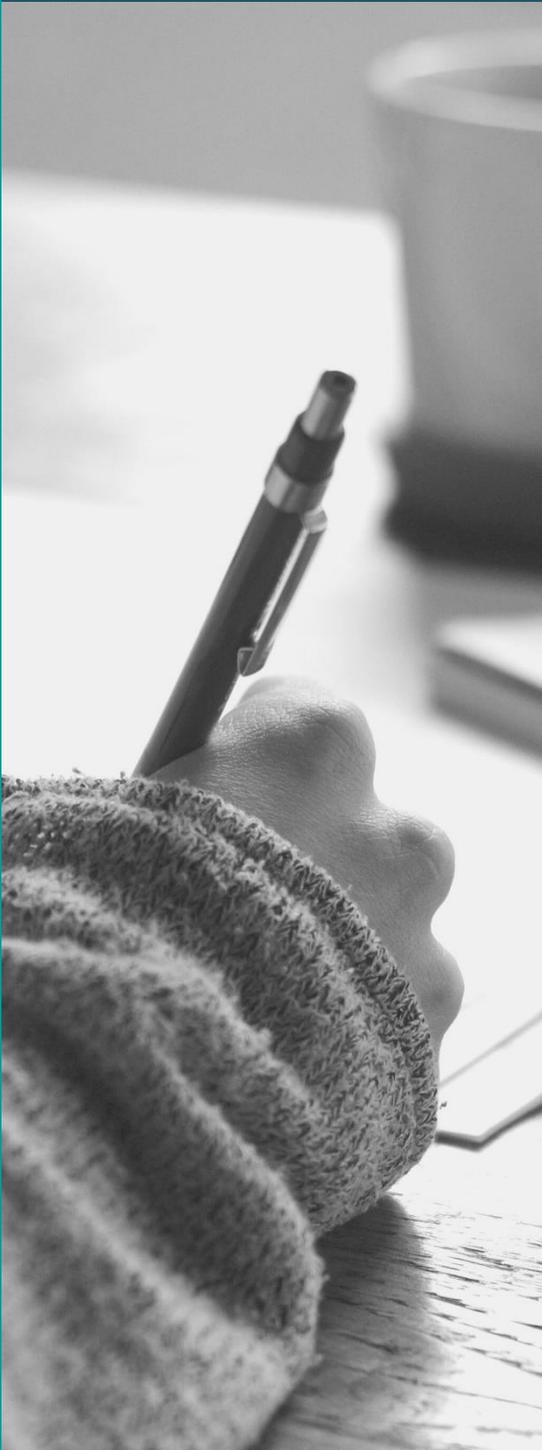


Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.3
- Objectifs de la formation	P.3
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation	P.4
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.6
- Durée de la formation	P.7
Le programme	P.8
Le calendrier d'alternance	P.9
Les moyens humains	P.10
Fiche RNCP	P.11/17

VOS CONTACTS



Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Aurélie GIRAUDET

Giraudet.a@ico.asso.fr

Secrétariat pédagogique :

Laurence SLOETJES

Tél. 01 64 86 12 11 – alternance@ico.asso.fr

Lieu de la formation : Institut et Campus d'Optique (ICO)
134 route de Chartres, 91440 BURES-SUR-YVETTE

Contacts CFA

Conseiller formation :

Yasmina LARGERON

yasmina.largeron@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

Anna Toth

Tél : 01.69.15.35.12/ anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale : CFA UNION

8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



◆ Recrutement :

Cette formation demande plusieurs pré-requis. En effet, il faut avoir un niveau seconde en mathématiques, ainsi qu'une bonne expression orale et écrite en français. Il faut également maîtriser des bases en informatique

- Modalités : sur dossier de candidature et éventuellement avec un entretien de positionnement

Date de la formation :
09/09/2024 au 12/06/2025

Date de la rentrée universitaire
09/09/2024

➤ Durée de la formation et rythme d'alternance

Durée de la formation : 1 an. Volume horaire : 525 heures

"
Ch \ hu\ U

Le rythme de la formation est de 2 jours en centre de formation et 3 jours en activité professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE session 2022-23 : 100%
TAUX DE RUPTURE session 2022-23 : 18%

Présentation du diplôme

➤ Pédagogie et modalités retenues pour l'adaptation des enseignements par rapport à la formation classique :

Cette formation vise la validation du titre professionnel Technicien en Montage et Vente d'optique Lunetterie en conformité avec son référentiel. Elle s'adresse également à des jeunes (ou moins jeunes) n'ayant pas le Bac ou ayant un Bac d'une série qui ne leur permettrait pas de réussir en BTS un diplôme demandant des bases scientifiques (taux de réussite au BTS OL hors années COVID aux alentours de 55-58%).

➤ Conditions d'admission :

Cette formation demande plusieurs pré-requis. En effet, il faut avoir un niveau seconde en mathématiques, ainsi qu'une bonne expression orale et écrite en français. Il faut également maîtriser des bases en informatique

- Modalités : sur dossier de candidature et éventuellement avec un entretien de positionnement

➤ Objectifs de la formation :

Le secteur de l'optique lunetterie manque actuellement de collaborateurs niveau Bac. Cette formation permettra de répondre pour partie aux besoins des entreprises partenaires en proposant sur le marché du travail du personnel diplômé et qualifié.

➤ Métiers visés & Missions types :

Emplois accessibles : Monteurs vendeur lunetier, monteur lunetier, vendeur, monteur lunettier vendeur (cf fiche RNCP)

Activités

- Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail
- Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail
- Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique lunetterie de détail

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail	1	Monter les équipements d'optique-lunetterie
		2	Retailer manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie
		3	Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
		4	Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

2	Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail	5	Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
		6	Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
		4	Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie
		7	Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie
3	Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail	8	Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail
		9	Suivre les commandes et les mouvements de stock

➤ **Définition de l'emploi type :**

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale.

Sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes du client, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

Il fournit une prestation globale comprenant :

- l'accueil clientèle,
- l'analyse de la demande,
- les conseils techniques et esthétiques,
- la formulation d'une offre personnalisée,
- la remise du devis,
- la gestion du dossier client,
- le suivi des commandes et des stocks,
- la réalisation de l'équipement,
- la livraison,
- le service après-vente.

Les qualités principales attendues sont la polyvalence, le sens du relationnel, le sens de l'observation, de l'esthétique, l'organisation et la minutie.

➤ **Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve**

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Monter les équipements d'optique-lunetterie Retailer manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail Suivre les commandes et les mouvements de stock	03 h 15 min	La mise en situation professionnelle est composée de trois phases indépendantes. Une se déroule en présence d'un surveillant, une en présence du jury et une en présence du jury et d'un client acteur. en présence d'un surveillant le candidat réalise le traitement de la prise en charge d'un dossier client, les opérations administratives sur le stock et l'affichage commercial (durée 40 min). en présence du jury le candidat réalise trois équipements courants, répare un équipement par remplacement de pièce(s), procède à un relevé de paramètres de montage sur un équipement courant (durée 1 h 50 min). en présence du jury et face à un client acteur, le candidat réalise une vente d'équipement avec un préajustage et une prise de mesure (durée 30 min), au terme de la vente le candidat justifie sa proposition commerciale au jury et répond à ses questions (durée 15 min).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique	00 h 15 min	En présence d'un surveillant un questionnaire professionnel complète la mise en situation afin d'évaluer les connaissances du candidat, indispensables à l'exercice de l'emploi, sur les éléments de réglementation, de codification, de lecture et d'analyse d'une prescription médicale pour un équipement ophtalmique.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 50 min	

➤ **Critères d'évaluation des compétences professionnelles**

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail					
Monter les équipements d'optique-lunetterie	L'ajustage des verres dans les cercles est sans jour ni tension La réalisation du lapidage permet l'ajustement des verres aux cotes des montures "glace" Les verres lapidés présentent des champs horizontaux sans facette Les verres "rainés" présentent une rainure régulière Les verres et les montures ne sont pas détériorés, les contre-biseaux sont fins et réguliers La finition est esthétique, particulièrement pour les verres épais Le positionnement des verres respecte les données de centrage avec une précision de ± 0.5 mm Le positionnement des verres respecte les données d'axage avec une précision de ± 3 degrés Le poste de travail est propre et rangé Les déchets sont triés Les équipements de protection individuels sont utilisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retailer manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie	L'ajustage des verres est sans jour, jeu, ni tension Les données de centrage sont respectées à ± 0.5 mm Les données d'axage sont respectées à ± 3 degrés Le verre et la monture ne sont pas détériorés La finition est esthétique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures	L'équipement d'optique lunetterie est remis en l'état d'utilisation permettant de retrouver le confort physique et visuel L'équipement n'est pas détérioré La réparation est esthétiquement recevable Le poste de travail est rangé et propre Les déchets sont triés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de produit(s)
Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie	La puissance relevée respecte une tolérance de $\pm 1/8$ dioptrie L'orientation relevée respecte une tolérance de ± 3 degrés pour l'axage des verres toriques Le positionnement des centres optiques est précis à ± 0.5 mm La fiche d'atelier est intégralement renseignée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail					
Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail	Les étapes de l'entretien de vente sont respectées Les besoins et les motivations du client sont identifiés Les propositions prennent en compte les paramètres morphologiques et physiologiques du client La monture proposée prend en compte les critères du visagisme L'argumentaire de vente intègre des conseils permettant d'allonger la durée d'usage de l'équipement La solution proposée est compatible avec le cas à traiter Le devis est conforme à la réglementation en vigueur et aux tarifications La fiche de travail est clairement rédigée Les éléments nécessaires au suivi du dossier sont collectés La prise de mesure horizontale pour les écarts pupillaires est précise à ± 0.5 mm La prise de mesure verticale est précise à ± 0.5 mm	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique	La validité de la prescription est vérifiée L'amétropie est identifiée Le contenu de la prescription est explicite La cohérence de la prescription est vérifiée Les éléments nécessaires à la réalisation de l'équipement sont relevés Les éléments relevés respectent les notations et abréviations techniques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie	La puissance relevée respecte une tolérance de $\pm 1/8$ dioptrie L'orientation relevée respecte une tolérance de ± 3 degrés pour l'axage des verres toriques Le positionnement des centres optiques est précis à ± 0.5 mm La fiche d'atelier est intégralement renseignée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie	La monture est adaptée au visage du client Le port de l'équipement n'entraîne pas de gêne La vision du client n'est pas perturbée La fiche d'atelier est renseignée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail					
Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail	Toutes les rubriques du dossier client sont renseignées Les copies numériques sont lisibles Les copies numériques sont attachées au dossier Le dossier est télétransmis Le devis est archivé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivre les commandes et les mouvements de stock	Les indicateurs de stock sont pris en compte Les commandes rédigées sont complètes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Néant.					

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer : comprendre et s'exprimer	Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques	Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail Suivre les commandes et les mouvements de stock
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service	Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie Monter les équipements d'optique-lunetterie Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures Retailer manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie

➤ Modalités d'organisation de la formation

Nombre d'heures prévisionnelles de formation : 462 heures Rythme d'alternance : 2 jours à l'ICO / 3 jours en magasin d'optique.

TAUX DE RÉUSSITE session 2022-23 : 100%

TAUX DE RUPTURE session 2022-23 : 0%

Bloc de compétence: https://site.cfa-union.org/mediatheque/fiche_cal2/TP_TMVOL.pdf

Programme simplifié de la formation

- Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique lunetterie
 - Réalisation et contrôle d'équipement
 - Façonnage
- Vendre des équipements et des produits d'optique lunetterie
 - Technologie et mesures faciales
 - Optique géométrique
 - Optique physiologique
 - Mathématiques
- Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique lunetterie
 - Etude de dossier et gestion
 - Vente

➤ **L'équipe pédagogique**

Liste sur demande

➤ **Les moyens matériels :**

Les alternants étudient dans les meilleures conditions, dans un cadre verdoyant et des locaux spacieux. Le niveau d'équipement de l'ICO est optimal : chaque année le matériel de pointe de dernière génération est acheté auprès des plus grandes marques présentes sur le marché afin que les alternants-opticiens sachent utiliser le matériel qui sera mis à leur disposition, en magasin, quel que soit leurs parcours professionnels

FICHE RNCP

RNCP22279 - TP - Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie

Active

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 4

Code(s) NSF :

- 331s : préparation, analyse médicale, appareillage

Formacode(s) :

- 43486 : optique lunetterie

Date d'échéance de l'enregistrement : 26-05-2024

[Certificateur\(s\)](#)

[Résumé de la certification](#)

[Blocs de compétences](#)

[Secteur d'activité et type d'emploi](#)

[Voie d'accès](#)

[Liens avec d'autres certifications professionnelles...](#)

[Base légale](#)

[Pour plus d'informations](#)

[Certificateur\(s\)](#)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	11000007200014	-	-

[Résumé de la certification](#)

Activités visées :

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale.

- Sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes du client, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

Il fournit une prestation globale comprenant :

- l'accueil clientèle ;
- l'analyse de la demande ;
- les conseils techniques et esthétiques ;
- la formulation d'une offre personnalisée ;
- la remise du devis ;
- la gestion du dossier client ;
- le suivi des commandes et des stocks ;
- la réalisation de l'équipement ;
- la livraison ;
- le service après-vente.

Les qualités principales attendues sont la polyvalence, le sens du relationnel, le sens de l'observation, de l'esthétique, l'organisation et la minutie.

Les conditions générales d'exercice de l'emploi se situent dans deux espaces distincts : la surface de vente et l'atelier.

Dans l'espace de vente le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie est en contact direct avec le client où il intervient sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé. Il utilise des appareils de mesure, des outils informatiques dotés de logiciels spécifiques et du petit outillage pour l'ajustage de l'équipement à la livraison et les opérations rapides d'après-vente.

Dans l'atelier intégré au point de vente ou délocalisé, il assure le montage et la réparation des équipements. Il utilise des appareils de mesure, des machines pour l'usinage, de l'outillage pour le montage et la réparation.

La journée continue est couramment pratiquée et l'activité est répartie sur la semaine.

Les horaires sont généralement ceux des commerces de jour avec des amplitudes d'ouverture variables intégrant le samedi.

La station debout est prédominante.

Compétences attestées :

1. Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

Monter les équipements d'optique-lunetterie.

Retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie.

Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures.

Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.

2. Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail.

Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique.

Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.

Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie.

3. Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail.

Suivre les commandes et les mouvements de stock.

Blocs de compétences

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP22279BC01</p> <p>Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail</p>	<p>Monter les équipements d'optique-lunetterie. Retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie. Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures. Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie.</p> <p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnaire à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>	
<p>RNCP22279BC02</p> <p>Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail</p>	<p>Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail. Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique. Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie. Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie.</p> <p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnaire à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>	
<p>RNCP22279BC03</p> <p>Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail</p>	<p>Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail. Suivre les commandes et les mouvements de stock.</p> <p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnaire à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

- Magasin d'optique-lunetterie de détail avec ou sans atelier intégré ;
- ateliers décentralisés ou de sous-traitance.

Type d'emplois accessibles :

- Monteur vendeur lunetier ;
- monteur lunetier ;
- vendeur ;
- monteur lunetier vendeur.

Code(s) ROME :

- J1405 - Optique - lunetterie

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité de vente et de distribution des équipements de correction de vue est réglementée par le code de la santé.

Voies d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)
----------------------------	---	--	--

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

[Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations](#)

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

[Base légale](#)

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants.

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 12/05/2006 paru au JO du 03/06/2006 - Arrêté du 15/04/2011 paru au JO du 24/05/2011 - Arrêté du 04/04/2014 paru au JO du 13/05/2014 - Arrêté du 05/02/2015 paru au JO du 11/03/2015 - Arrêté du 14/12/2018 paru au JO du 21/12/2018

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation
-	Equivalences définies par arrêté avec les certifications suivantes :

Date du dernier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 21-12-2018

Date d'effet de la certification	26-05-2019
Date d'échéance de l'enregistrement	26-05-2024

[Pour plus d'informations](#)

Statistiques :

[Lien internet vers le descriptif de la certification :](#)

Nom de l'organisme	SIRET	Rôle partenaire
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE NANTES	44895270500037	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT SERVICE READAPTATION PROFESSIONNELLE	26240600200069	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE PARIS	34806572300044	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
CF2C	26240600200093	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE MARSEILLE	49042877800032	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
FORMATION'OPTIC	85196674700012	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE RENNES	50219577900025	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE LYON	43328538400023	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
UGECAM OCCITANIE	42459649200159	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
COS CRPF NANTEAU	77565757000047	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
NEOSUP	39254661000032	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L INDUSTRIE LOIRE DROME ARDECHE (CFAI - LDA)	88474598500017	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE LILLE	52037299600030	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL	42386883500152	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE TOULOUSE	43256926700029	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ARPS	30644513100023	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
PREMIUM FORMATION	51418826700025	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
ESRP EPNAK LIMOGES	18003606300204	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR D'OPTIQUE DE BORDEAUX	51213263000041	Habilitation pour former et organiser l'évaluation

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP4518	RNCP4518 - TP - Monteur(se) vendeur(se) en optique lunetterie

[Fiche au format antérieur au 01/01/2019](#)